

tour, entraînent un accroissement des activités syndicales, la création de deux partis politiques rivaux et l'apparition de deux leaders nationaux : Alexander Bustamante et Norman Manley (le père de l'actuel chef de l'opposition) qui recoururent à des grèves dans les docks et dans les plantations de canne à sucre pour faire pression en vue d'obtenir une réforme sociale, économique et politique. Bustamante fonda le Bustamante Industrial Trade Union (BITU) et se joignit à Manley pour lancer le People's National Party (PNP). Il s'en sépara ensuite pour lancer le Jamaica Labour Party (JLP), tandis que Manley organisait le Trade Union Congress et ultérieurement, le National Workers' Union (NWU). La division JLP/BITU-PNP/NWU est restée jusqu'à ce jour la base des activités politiques et syndicales à la Jamaïque.

En 1944, des élections au suffrage universel ont eu lieu et, en 1959, l'île a obtenu une autonomie interne complète. Dans l'intervalle, en 1958, la Jamaïque est entrée dans la Fédération des Indes-Occidentales, groupement plutôt faible de colonies anglaises situées dans les Antilles. En tant que chef de l'opposition, Bustamante a fait campagne contre la Fédération et à la suite d'un référendum national tenu en 1961, la Jamaïque s'en est retirée. Bustamante est devenu premier ministre après avoir gagné les élections générales suivantes et, le 6 août 1962, la Jamaïque a officiellement accédé à l'indépendance. Les élections générales de 1967 ont maintenu le JLP au pouvoir mais, en 1972, il a été battu par le PNP dirigé par Michael Manley. En décembre 1976, celui-ci est resté en fonction et a poursuivi activement une politique de « socialisme démocratique » axée, à la Jamaïque, sur l'amélioration du sort des masses et, à l'étranger, sur le soutien des objectifs du tiers monde. Le JLP, sous la conduite d'Edward Seaga, a repris le pouvoir en 1980, et les élections de 1983 que le PNP n'a pas contestées, l'y ont maintenu. De nouvelles élections doivent avoir lieu en 1989.

Gouvernement

La Jamaïque est une monarchie constitutionnelle qui a comme souveraine la Reine Elisabeth II représentée par un gouverneur général jamaïcain, le Très Honorable Sir Florizel Glasspole. Le système parlementaire est semblable à celui du Canada et comprend une Chambre des députés élue et un Sénat nommé. Des élections sont tenues au moins tous les cinq ans. Le premier ministre, le